



## MAIRIE DE BOURNAN

Secrétariat ouvert lundi de 13h15 à 15h15, mardi  
de 15h00 à 17h00 et jeudi de 14h00 à 16h00

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

M. et Mmes les membres du Conseil Municipal sont convoqués pour la réunion qui aura lieu :

Le mardi 25 novembre 2025 à 19h00 dans la salle de la mairie

- Modification des statuts du SIEIL : adhésion de la communauté de communes Autour de Chenonceaux Bléré-Val de Cher à la compétence éclairage public
- Adhésion groupement de commande travaux de voirie
- Avis sur le PLU de Sepmes
- DM amortissement pour l'acquisition du système E-boo – modification de la délibération du 14 octobre 2025
- Demande de subvention exceptionnelle Bournan & co
- Demande de subvention de l'AMF Téléthon
- désaffectation et aliénation partielle du cr n°9 Les Tabardières et désignation du signataire de l'acte de vente administratif
- Convention salle socioculturelle
- ménage salle de la fête - forfait
- Questions et informations diverses

Le Maire, Charlie GILLET